

COMPTE RENDU DU CONSEIL CITOYEN
DU LUNDI 3 JUILLET 2023
Au Foyer Raymond Favre de 17h30 à 19h30



Présents : 26 personnes

- 22 sur 26 membres du Conseil Citoyen
- Elus et partenaires associés : 4 invités
- Excusés : 4 personnes Absents : 0 personne

DEROULEMENT DE LA SEANCE

- Validation du compte rendu du 5 juin 2023 ;
- Echanges avec M. Rui Oliveira-Santos, l' élu « Transports et mobilité, évaluation des politiques publiques » et M. Nicolas Bécaas le directeur de KEOLIS pour aborder les questions de transports ;
- Valider le calendrier des conseils citoyens de septembre 2023 à juillet 2024 ;
- Copil GUSP le mardi 18 juillet de 15h à 17h Grande salle de réunion GACG : Prévoir 2 conseillers ;
- Retour sur le groupe de travail concernant l'aménagement de la Sapinière.
- Questions et informations diverses.

VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Compte rendu du 5 juin est validé.

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
Echanges avec les transports Keolis et l' élu du GACG	<p>Les conseillers ont invité le directeur du groupe Kéolis - M. Nicolas Bécaas, directeur de Keolis (Auch, Pavie, Duran, Preignan), la responsable d'exploitation du réseau - Mme Christine Segin et l' élu agglomération en charge des mobilités - M. Rui Oliveira-Santos.</p> <p style="text-align: center;"><u>Questions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'est ce qui va être fait pour la ligne C qui a été rétablie ? - Si ce n'est pas bénéfique pour vous, vous ne le faites pas ? - Les tarifs. 		Stratégie mobilité qui va au-delà des transports urbains : itinéraires cyclables, maison de la mobilité		<p>Présence de Patrice Debest DGSA Grand Auch Cœur de Gascogne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bienvenue aux nouveaux conseillers citoyens. - Remerciements. - Invitation inauguration Foyer Raymond Favre. <ul style="list-style-type: none"> - Aucun changement prévu, on va maintenir ce qui a lieu actuellement. - Lorsque l'on fait une refonte du transport on ne peut pas faire des modifications en permanence mais on prend en amont un temps de réflexion pour évaluer le rapport bénéfice/coût. - On peut chercher un consensus mais on ne peut pas faire cela pour toutes les lignes et pour tout. - Ticket à l'unité à 1 euro. - Et cartes multi voyages à 8 euros pour 10 voyages. - Tickets à 2,5 euros pour une journée quel que soit le nombre de trajets. - Abonnement mensuel à 5, 60 euros pour les jeunes.

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
Echanges avec les transports Keolis et l'élú du GACG	- Transport à la demande (TAD) : avoir des explications claires.				<p>Abonnement mensuel « tous publics » 15 euros, dont les salariés peuvent se faire rembourser 50% par leur employeur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les 8 ans on renégocie le marché de transport et les élus communautaires ont décidé de baisser les tarifs dans ce contexte d'inflation. Et pour favoriser l'usage des transports en commun. - Tarifs solidaires : dossier à monter auprès du CIAS en fonction des revenus. - Il faudrait plutôt parler de transports sur réservation que de transport à la demande. Il concerne les communes péri-urbaines ou les lignes régulières ne passent pas toute la journée. Ne fonctionne pas sur Auch mais uniquement sur le péri-urbain. <p>On peut réserver une place sur la ligne à une heure définie en dehors des passages réguliers. Optimisation de ce fonctionnement : 1 véhicule et 1 chauffeur. Ceci permet d'économiser sur certains moments pour déployer d'autres offres ailleurs.</p>

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
Echanges avec les transports Keolis et l' élu du GACG	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines lignes ne fonctionnent que pendant les périodes scolaires ? - Part des retraités dans les effectifs du transporteur ? - Problème de personnes qui n'ont pas pu prendre le bus avec une poussette double car il y avait déjà trop de poussettes dans le bus. Quelle est la règle ? 				<ul style="list-style-type: none"> - Lignes très peu utilisées pendant les vacances scolaires et qui basculent vers le TAD sur ces périodes. - Ouverture des réservations du TAD via le site internet en journée. Au moins 2 heures avant. Prix d'un ticket de bus. - De Preignan, on peut aller sur 4 zones d'activités différentes. - Du lundi au samedi et le dimanche il y a seulement une navette pour les étudiants. - Adaptation du système de transport aux évolutions du territoire. - Tous les salariés sont en CDI et donc non retraité mais 2 retraités viennent renforcer l'équipe sur les périodes de vacances. - Les poussettes doivent être pliées et l'enfant pris dans les bras pour des raisons de sécurité. S'il y a peu de personnes dans le bus on peut être tolérant mais si le bus est plein on demandera à la personne de prendre le prochain.

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
Echanges avec les transports Keolis et l'élú du GACG	<ul style="list-style-type: none"> - Ne peut-on pas prévoir des places dédiées pour les personnes avec les poussettes - Pour le feu d'artifice : il est apprécié qu'un bus soit proposé pour amener et ramener les gens aux festivités. Celui-ci se déroule à l'Hippodrome pour des raisons de sécurité. - Les Berges du Gers : Est-ce une piste cyclable ou une voie piétonne ? 		Prévoir d'afficher les horaires à la maison du projet et à la salle polyvalente.		<ul style="list-style-type: none"> - Il y a une place réservée pour les personnes à mobilité réduite qui peut être utilisée pour les personnes qui ont des poussettes. - Départs de la Hourre, du Garros. Les horaires ont été transmis aux conseillers dès le 4 juillet. - Dans le cadre des compétences de l'agglomération : 2 projets importants, itinéraires cyclables et maison de la mobilité. - Négociation avec la Région pour rajouter 5 km de piste cyclable vers le sud. - En 2024 mise en place d'un service de location de vélos électriques depuis la gare. - Pôle d'échange multimodal (PEM) qui pourrait être relié aux Berges du Gers en traversant le quartier du Garros. - Actuellement les Berges du Gers sont une voie piétonne avec une tolérance pour les vélos. On ne peut pas faire de la vitesse en vélo sur une piste cyclable.

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
Echanges avec les transports Keolis et l'élú du GACG	<ul style="list-style-type: none"> - Chemin vers le Nord qui va vers Preignan : duquel parlez-vous ? - Promenade piétonne le long de la voie verte qui est très dégradée notamment place des bouvreuils (boueux). Il serait appréciable de soigner l'entretien voire la rénovation de certains tronçons. 				<ul style="list-style-type: none"> - 1 RDV est prévu demain chemin du moulin du Rambert à 18h00. Vous êtes invités à vous joindre au RDV. La priorité sera donnée à l'aménagement du côté sud. - 2ème itinéraire prévu en aménagement. - La demande sera remontée aux services techniques. - <u>Maison des services pour la mobilité</u> : objectif d'avoir des alternatives à la voiture. Dans l'ancien buffet de la Gare : Bureaux de Keolis, vélos électriques en libre-service (plus 10 stations dans Auch), vente et location de vélo, formations pour l'utilisation des vélos. Présence de l'atelier du vélo dans ce projet. - A partir de 2025 c'est l'agglomération qui récupère la compétence des transports scolaires. - Réflexion sur le covoiturage, ou d'autres solutions alternatives à la voiture.

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
Echanges avec les transports Keolis et l'élú du GACG	<ul style="list-style-type: none"> - Vélos électriques : gratuits ? - Pour les vélos il faut un casque ? - Est-il prévu une piste cyclable de Auch jusqu'à Aubiet ? 				<ul style="list-style-type: none"> - Pour l'instant la décision n'est pas prise mais il pourrait être proposé la gratuité pour ceux qui ont un abonnement de transport en commun. - Le casque n'est pas obligatoire mais à proximité il y aura un opérateur qui louera du matériel dont il sera possible d'en louer. - Réflexion de systèmes pour garer les vélos sur plusieurs sites de la ville en utilisant son propre cadenas. - C'est un projet du département qui reliera Auch à Toulouse avec un premier tronçon Auch / Aubiet. Une négociation est en cours pour une liaison de Gare à Gare.
Calendrier des conseils citoyens	Les conseillers ont reçu le nouveau calendrier des conseils citoyens de septembre 2023 à juillet 2024 qui doit être validé.		Le calendrier est validé.		

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
Retour sur le groupe de travail sur l'aménagement de la Sapinière	<p>La Sapinière (rue Louis Mauroux) va être démolie. 3 conseillers se sont réunis pour faire des propositions sur l'espace vacant.</p> <p>Les conseillers ont souhaité rédiger un courrier sur le relogement des associations présentes à la Sapinière ; Regar, Relais Assistantes Maternelles et le LAEP (lieu d'accueil enfants parents).</p>				<p>Le compte rendu a été envoyé aux conseillers et est modifié et validé ce jour par les conseillers citoyens présents. Il sera envoyé aux référents GUSP.</p> <p>Après validation par les conseillers (1 abstention), le courrier sera envoyé au maire d'Auch, au président du GACG et au préfet.</p>
Questions et informations diverses	<p>Copil GUSP aura lieu le Mardi 18 juillet de 15h à 17h à la grande salle de réunion du GACG.</p> <p>2 conseillères pourront assister à cette réunion. La question est posée aux conseillers.</p>				
	<p>Inauguration du Foyer Raymond Favre le jeudi 6 juillet à 10h30. Les conseillers et le collectif des marcheuses ont reçu une invitation.</p> <p>Réunion publique le mercredi 12 juillet à 18h00 au Foyer Raymond Favre pour présentation des axes de travail prochain contrat de ville + portes ouvertes de 16h à 18h.</p>				

POINT DE L'ORDRE DU JOUR	CONTENU OU ACTION	DATES - ECHEANCE	DECISION	QUI	COMMENTAIRES
	Compagnie qui roule au Parc de la Boubée le 04/07 à 19h et le 05/07 à 10h00.				
Questions et informations diverses	Le 06/07 au centre social et culturel 1ère Guinguette à 19h00 sur réservation au tarif de 4 euros.				

Fin de la séance : 19h40

Prochaine réunion : Date et lieu. Lundi 11 septembre 2023 à 17h30 au Foyer Raymond Favre.

Ordre du jour : - Validation du compte rendu du 3 juillet 2023 ;

- Les actualités de l'été ;
- Retour sur la réunion publique du 12 juillet au Foyer Raymond Favre ;
- Définir le choix des thèmes à aborder pour l'année 2023 - 2024 ;
- Comité technique GUSP (gestion urbaine et sociale de proximité) le lundi 2 octobre de 15h30 à 17h Grande salle de réunion du GACG. Prévoir 2 Conseillers ;
- Questions et informations diverses.

Compte rendu du Conseil Citoyen du Grand Garros du 3 juillet 2023.

Maison du Projet, Grand Garros demain, ma Ville : 22 Place de la Fontaine 32000 Auch Horaires: Lundi 14h à 16h - mardi 9h à 12h - vendredi 14h à 16h

Tél : 05 62 61 64 87 Courriel : mongrandgarros@grand-auch.fr